

Flash Economie

4 février 2019 - 160

Rappel : le fonctionnement d'une économie « d'insiders »

Une économie « d'insiders » (nous montrerons qu'elle caractérise bien la situation de la France) oppose deux types de salariés : ceux qui sont « insiders » : protégés par les règles du marché du travail n'ayant qu'une faible probabilité de perdre leur emploi, et ceux qui sont « outsiders » : peu protégés, perdant leur emploi dans les récessions, lorsque les entreprises sont en difficulté.

Dans une économie « d'insiders », dans les récessions les « outsiders » perdent leur emploi et les « insiders » le gardent ; dans les reprises économiques, les « insiders » obtiennent des hausses de salaire qui empêchent le retour à l'emploi des « outsiders ».

Ceci conduit à une forte hystérésis du chômage après les récessions et à un accaparement du surplus lié aux reprises économiques par les « insiders », ce qui est typiquement la dynamique observée en France.

Ce fonctionnement de l'économie doit être combattu, car il génère un dualisme croissant du marché du travail et des inégalités croissantes. Une hausse généralisée des salaires en France irait au contraire dans le sens d'une aggravation de l'économie « d'insiders ».

Patrick Artus

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 @PatrickArtus

www.research.natixis.com

Le fonctionnement d'une économie « d'insiders »

Nous allons prendre l'exemple de la France.

Dans une économie « d'insiders », il y a deux types de salariés :

- **les « insiders »**, qui sont protégés par les règles du marché du travail (salariés du secteur public, salariés ayant des contrats de travail à long terme) et dont la probabilité de perdre leur emploi est faible.

Le **tableau 1** montre la **structure des contrats de travail en France**, le **tableau 2** montre la **faible proportion des chômeurs qui avaient auparavant un contrat de travail à long terme** (licenciements économiques) ;

Tableau 1 : France : répartition de la population active occupée en fonction du statut et du type de contrat de travail (2017, en %)

Non salariés	Salariés	dont :				Ensemble des emplois
		Intérimaires	Apprentis	Contrats à durée déterminée	Contrats à durée indéterminée	
11,6	88,4	2,6	1,4	9,6	74,8	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant)

Sources : Insee, enquête Emploi, Natixis

Tableau 2 : France : structure des causes d'entrée au chômage* (à pôle emploi, en %)

Causes des entrées à Pôle Emploi	En %
Fin de contrat	19,6
Fins de mission d'intérim	5,9
Démission	3,6
Rupture conventionnelle	6,9
Licenciement économique	1,8
Autre licenciement	7,1
Première entrée sur le marché du travail	7,0
Retour d'inactivité	15,0
Autres cas	33,28

(*) Catégories A, B, C

Sources : DARES, Natixis

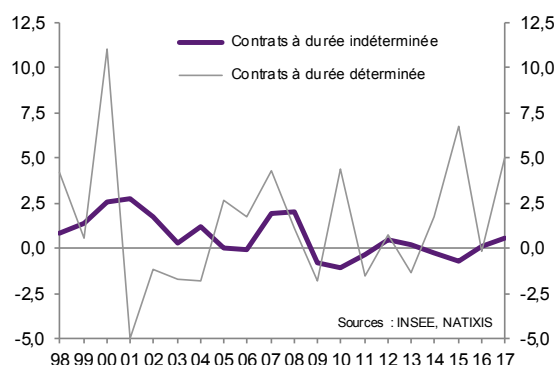
- **les « outsiders »**, qui, au contraire, ne sont pas protégés, et perdent facilement leur emploi dans les récessions, lorsque leur entreprise est en difficulté.

La dynamique d'une économie « d'insiders »

Les « insiders » ont un fort pouvoir de négociation, grâce à la protection dont ils disposent, ce qui n'est pas le cas des « outsiders ».

Lorsqu'il y a récession, les « outsiders » peu protégés perdent leur emploi et les « insiders » le conservent (graphique 1). On voit par exemple le fort recul du nombre de CDD (Contrats à Durée Déterminée) en 2001 et en 2009.

Graphique 1
France : emplois par type de contrat (en % par an)

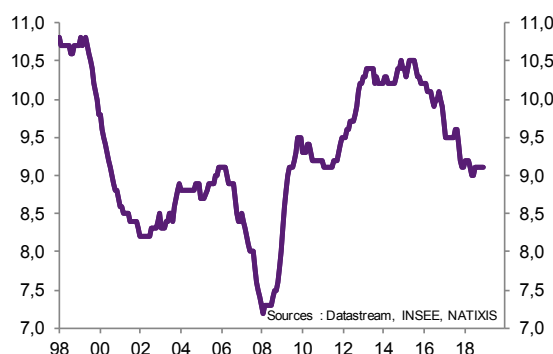


Dans les reprises économiques, les « insiders », grâce à leur pouvoir de négociation élevé, obtiennent des hausses de salaires, qui utilisent le surplus de revenu dû à la reprise économique et empêchent donc le retour à l'emploi des « outsiders ».

On observe donc, dans une économie « d'insiders » :

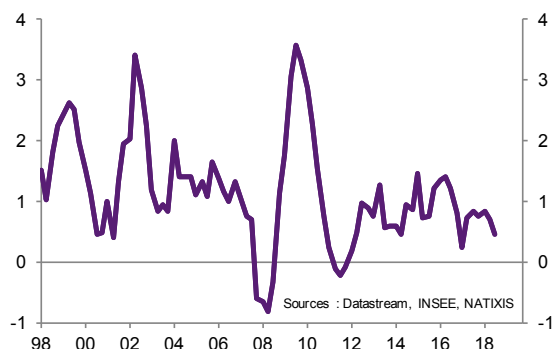
- une forte inertie (hystérésis) du chômage après les récessions (en France, de 2004 à 2006, de 2010 à 2014, graphique 2), puisque le supplément de revenu sert à accroître les salaires des « insiders » ;

Graphique 2
France : taux de chômage (en %)



- **les salaires réels augmentent assez vite après une récession** (en France en 2002, en 2009-2010, **graphique 3**), puisque les « insiders » accaparent le surplus lié à la reprise économique.

Graphique 3
France : salaire réel par tête
(déflaté par le prix conso, GA en %)



Synthèse : le modèle d'économie « d'insiders » doit être combattu

Le modèle d'économie « d'insiders », dont on a vu qu'il s'applique bien à la France, **doit être combattu** car :

- **il génère un chômage structurel élevé** (les salariés ayant perdu leur emploi ont de grandes difficultés pour revenir à l'emploi) ;
- **il génère des inégalités fortes entre « insiders » et « outsiders »**, les premiers ayant un emploi stable, les seconds subissant une succession d'emplois de courte durée (**tableau 3**) ;

Tableau 3 : France : structure des nouveaux contrats de travail au 3^{ème} Trimestre 2018 (en %)

CDI	Total CDD	Dont	
		CDD de plus d'un mois	CDD de moins d'un mois
15,6	84,4	16,8	67,5

Sources : ACOSS, DARES

- **il accroît les inégalités de revenu**, avec le pouvoir de négociation beaucoup plus élevé des « insiders » que des « outsiders » (**tableau 4**).

Tableau 4 : France : indice de Gini - Inégalités de revenu, avant redistribution (échelle de 0 à 1)

Année	France
1998	0,482
1999	0,486
2000	0,490
2001	0,489
2002	0,488
2003	0,487
2004	0,486
2005	0,485
2006	0,484
2007	0,484
2008	0,483
2009	0,493
2010	0,505
2011	0,512
2012	0,515
2013	0,501
2014	0,510
2015	0,516
2016	0,516

Sources : OCDE, Natixis

S'il y avait hausse généralisée des salaires en France, ce qui est réclamé aujourd'hui, la compétitivité des entreprises serait dégradée, le coût du travail non qualifié augmenterait : les entreprises soumises à la concurrence étrangère ou employant des salariés peu qualifiés devraient réduire leur emploi, et elles le feraient en se séparant en priorité des « outsiders », ce qui aggraverait le coût de l'économie « d'insiders » en France.

Avertissement

Ce document d'informations (pièces jointes comprises) est strictement confidentiel et s'adresse exclusivement à une clientèle de professionnels ou d'investisseurs qualifiés. Il ne peut être divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne ne doit accepter d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est supervisée par l'European Central bank (ECB).

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision.

Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACPR et réglementée par les « Financial Conduct Authority » et « Prudential Regulation Authority » pour ses activités au Royaume-Uni. Les détails concernant la régulation qu'exerce la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority peuvent être obtenus sur simple demande à la Succursale de Londres.

Natixis est agréée en Allemagne par l'ACPR en qualité de Banque - prestataire de services d'investissement et soumise à sa supervision. NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland est régulée de manière limitée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. L'envoi / la distribution de ce document en Allemagne est réalisé par / sous la responsabilité de Natixis Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la « Dubai Financial Services Authority (DFSA) » pour l'exercice de ses activités au « Dubai International Financial Centre (DIFC) ». Ce document n'est diffusé qu'aux Clients Professionnels, définis comme tels selon les règles de la DFSA ; à défaut le destinataire doit retourner le document à Natixis. Le destinataire reconnaît que le document ainsi que son contenu n'ont été approuvés par aucun régulateur ou autorité gouvernementale des pays du Conseil de Coopération du Golfe ou du Liban.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Ce document ne peut être distribué à aucune autre personne aux Etats-Unis. Chaque « major U.S. institutional investors » qui reçoit ce document, s'engage par cet acte, à ne pas en distribuer l'original ni une copie à quiconque. Natixis Securities Americas LLC, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréée aux Etats-Unis et membre de la FINRA, est une filiale de Natixis. Natixis Securities Americas LLC n'est impliquée d'aucune manière dans l'élaboration de cette publication et en conséquence ne reconnaît aucune responsabilité quant à son contenu. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les collaborateurs de Natixis, qui ne sont pas associés de Natixis Securities Americas LLC et n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'analyste auprès de la FINRA et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

Les opinions et avis sur des titres ou émetteurs figurant dans ce document reflètent uniquement les opinions et avis de leur(s) auteur(s). Les recommandations émises dans ce document n'influencent en aucune manière, que ce soit directement ou indirectement, la rémunération du ou des auteur(s) de ce document.

JE (NOUS), SOUS-SIGNE(S), LE(S) AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT, CERTIFIE (CERTIFIONS) PAR LA PRESENTE QUE LES OPINIONS ET AVIS SUR L'ENTREPRISE OU LES ENTREPRISES ET SES OU LEURS TITRES FIGURANT DANS CE DOCUMENT REFLETTENT, SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES OPINIONS ET AVIS DE LEUR(S) AUTEUR(S) ET QUE LES RECOMMANDATIONS, OPINIONS ET AVIS EMIS DANS CE DOCUMENT N'INFLUENCENT EN AUCUNE MANIERE, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, LA REMUNERATION DU OU DES AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT.

Les opinions et avis des auteurs peuvent diverger. Ainsi, Natixis, ses filiales et les entités qui lui sont liées, peuvent publier des documents et analyses contradictoires et/ou parvenir à des conclusions différentes à partir des informations présentées dans ce document. Pour toute demande d'information supplémentaire sur une opération sur un titre ou un instrument financier mentionnée dans ce document, veuillez contacter votre point de contact chez Natixis Securities Americas LLC par courrier électronique ou voie postale à l'adresse suivante 1251 Avenue of the Americas, New York, NY 10020.

Les valeurs citées peuvent faire l'objet d'avertissements spécifiques. Elles sont accessibles sur le site Natixis à cette adresse :

<https://www.research.natixis.com/GlobalResearchWeb/main/globalresearch/DisclaimersSpecifiques>